

## La mairie de Fleurance se mobilise



La mairie de Fleurance se mobilise

**Les récentes annonces gouvernementales obligent les Fleurantines et Fleurantins à s'adapter aux différentes contraintes. Désireux de faciliter autant que possible la vie des habitants dans ces moments complexes, la Municipalité de Fleurance se mobilise.**

L'ensemble des services publics (accueil, CCAS, urbanisme, état civil...) est maintenu ouvert aux horaires habituels. Afin d'assurer de bonnes conditions sanitaires, l'accueil de la Mairie sera limité à 3 personnes maximum, merci par avance de respecter ce quota en cas de visite à l'Hôtel de Ville.

La Municipalité, consciente que le masque est un des meilleurs moyens de limiter la propagation du virus, a fait le choix de donner aux Fleurantines et Fleurantins qui en ressentent le besoin, 2 masques par personne, à retirer à l'accueil de la mairie. Les attestations dérogatoires de sorties au format papier pour les personnes ne pouvant pas les imprimer elles-mêmes sont également distribuées.

Les enfants fréquentant les écoles élémentaires publiques et privées de Fleurance ont reçus en classe, ce lundi 2 novembre, jour de la rentrée, deux masques lavables et réutilisables fournis par la mairie.

Soucieuse d'aider les commerçants du centre-ville qui sont, par décision gouvernementale, contraints de fermer leurs portes, la Municipalité de Fleurance, a pris l'initiative, à l'instar de nombreux autres maires, de prendre un arrêté municipal autorisant les commerces "non-essentiels" à rester ouverts dans la Commune. Ces arrêtés, immédiatement déclarés illégaux par les préfectures, sont l'introduction d'un bras de fer tendu qui s'annonce entre les maires et le gouvernement pour préserver la vie de nos villes rurales et pour que tous les citoyens aient un égal accès aux produits et services.

De plus, la Municipalité rassemblera très prochainement, autour d'une visio-conférence, les acteurs économiques locaux, pour réfléchir et mettre en œuvre différents moyens de soutenir son économie locale si importante pour les habitants et le dynamisme de la Ville.

Le Centre Communal d'Action Sociale, quant à lui, en complément des plans maintenant habituels de soutien aux personnes vulnérables (type plan canicule), souhaite mettre en place une cellule d'écoute pour les familles afin de répondre à leurs préoccupations liées à ce deuxième confinement et ses éventuelles répercussions (anxiété, conflit, inquiétudes pour soi ou des proches...).